



## **1. Objet et domaine d'application**

Ce mode opératoire décrit les différentes étapes à suivre pour la réalisation des prélèvements urinaires. Il s'applique à tous les prélèvements urinaires de l'ensemble des services de soins, et des patients en externe.

## **2. Responsabilités**

Les examens de biologie médicale sont réalisés sous la responsabilité des biologistes médicaux qui déterminent les procédures applicables.

Les préleveurs s'engagent à respecter les exigences du laboratoire, spécifiées dans le manuel de prélèvement.

Les prélèvements peuvent être réalisés par les patients eux-mêmes. Ils sont informés des préconisations de recueil par le personnel habilité du laboratoire ou celui de l'unité de soins où se déroule le prélèvement.

## **3. Déroulement de l'activité**

### **3.1. Le matériel utilisé**

- Gants à usage unique
- Solution hydroalcoolique
- Savon doux, antiseptique adapté
- Compresses stériles
- Conteneur de recueil des urines de 24H avec canule de transfert intégrée
- Pot de recueil stérile avec canule intégrée
- Flacons stériles (mycobactéries)
- Canules de transfert pour les poches pédiatriques
- Tubes de recueil



Tubes sans additifs (Biochimie)



Tubes avec conservateurs (Bactério)

### 3.2. Déroulement du prélèvement

- Préparer le matériel nécessaire pour le recueil des urines
- Friction hydroalcoolique des mains
- Informer le patient du prélèvement à effectuer

#### 3.2.1 Biochimie

##### Dosages dans les urines :

- Dosage effectué à partir d'une miction recueillie dans un pot de recueil et transféré dans **3 tubes sans additif** à bouchon beige.

##### Urines de 24 heures

- Au réveil, uriner dans les toilettes et noter l'heure qui sera le départ du recueil.
- Puis pendant 24 heures, recueillir la totalité des urines dans le flacon préconisé jusqu'à l'heure indiquée au départ
- Apporter la totalité des urines émises, au laboratoire, ou un échantillon des urines de 24 heures après homogénéisation préalable. Dans ce cas noter le volume total des urines.

**NB :** certains dosages peuvent se faire sur les urines de la nuit (se référer au manuel de prélèvement). Dans ce cas ne recueillir que la miction du matin.



### 3.2.2 Bactériologie

#### **Sujet adulte coopératif et enfant avec miction volontaire :**

Les urines sont prélevées de préférence le matin ou au moins 3H après la dernière miction.

Le recueil se fait après lavage soigneux des organes génitaux externes avec une solution antiseptique ou un savon doux et rinçage à l'eau. Les urines du 1<sup>er</sup> jet sont éliminées.

Il est préférable de transférer les urines dans un tube à bouchon vert/kaki dans un délai de 15 min. (conservation possible à T°C ambiante jusqu'à 48H).

Si des analyses de biochimie sont prescrites, les 3 tubes à bouchon marron sont à remplir en 1<sup>er</sup>.

#### Précautions

- Préserver la stérilité du flacon et du tube de recueil d'urines
- Le flacon et le tube doivent être convenablement étiquetés (nom, prénom, date de naissance et sexe du patient) dès le recueil
- Noter impérativement le mode de recueil (miction)
- En cas de traitement antibiotique en cours, **noter le nom des antibiotiques** sur le bon de demande

La recherche de mycobactéries dans les urines nécessite un volume minimum de 10 ml d'urines. Elle est à faire sur la totalité de la miction du matin. Envoyer le pot de recueil au laboratoire sans transférer dans les tubes.

La recherche de mycobactéries sera faite en seconde intention (si ECU négatif) sur prescription explicite du médecin. Le recueil sera réalisé sur 3 jours consécutifs.

#### **Demande de *C. trachomatis* et *N. gonorrhoeae* par PCR dans les urines**

Il n'est pas nécessaire de réaliser de toilette au préalable, cet examen se fait sur le 1<sup>er</sup> jet d'urines (envoyer directement le flacon d'urine).

#### **Recherche des antigènes solubles urinaires de Legionelle et de Pneumocoque :**

Le recueil peut se faire indifféremment sur flacon stérile, tube vert/kaki ou tube marron. L'échantillon se conserve jusqu'à 24H à T°C ambiante et jusqu'à 14 j entre 2°C et 8°C.



**Recueil d'urines en cas d'étude d'une éjaculation rétrograde :** cf. [HD7-FOR008](#)

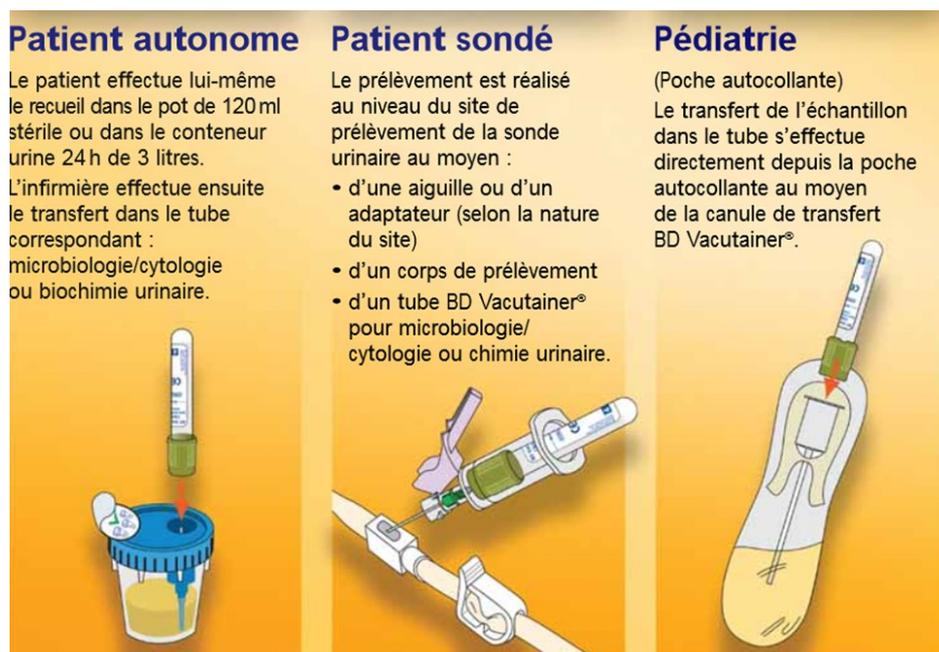
**Le sac collecteur pour les enfants :**

- Réaliser une friction hydro alcoolique des mains et enfiler les gants à usage unique.
- *Nettoyer soigneusement la peau qui doit être propre et sèche*
- Détacher et jeter la découpe centrale de la poche et retirer le revêtement qui protège l'adhésif
- Appliquer en massant pour garantir une bonne adhérence
- Ne pas dépasser 30 minutes de pose du sac collecteur
- Pour enlever la poche soulever un coin et détacher doucement. Tenir la poche verticalement ; positionner une canule de transfert dans le sac collecteur ; transférer les urines dans le tube à bouchon vert/kaki.

**Sujet adulte non coopératif ou incontinent, sondage à demeure :**

Le recueil par sondage urinaire ou cathétérisme sous-pubien se fera selon la prescription médicale et le protocole en vigueur dans l'établissement.

Bien noter le mode de recueil sur le bon de demande.





### **Compte d'Addis ou H.L.M**

- 3 heures avant le lever habituel, le patient doit vider sa vessie dans les toilettes
- Noter l'heure sur le flacon
- Boire un grand verre d'eau, se recoucher et rester allongé au repos et à jeun pendant 3 heures
- Après ces trois heures, recueillir la totalité des urines dans le flacon. Noter l'heure sur le flacon
- Apporter le plus rapidement possible le flacon au laboratoire.

*NB : si le patient doit uriner avant la fin des 3 heures, recueillir les urines dans le flacon, et indiquer l'heure sur le flacon.*

## **4. Classement et archivage**

Documents introduits par la procédure :

- Bons de demandes / ordonnances

Les règles de classement et d'archivage sont décrites dans la procédure [HH2-PR002 Gestion des enregistrements et archivage](#).